

COMMENT SERA ÉQUIPÉE VOTRE HABITATION ?

INSTALLATION ASSURÉE

Le système d'alarme fourni dans le cadre de votre acquisition sera installé par un technicien-conseil dans le respect des règles de la profession, après un diagnostic des lieux et de vos habitudes de vie. Miniaturisé et sans fil, son installation ne nécessite pas de travaux importants. Afin que vous puissiez profiter des 6 mois de service offerts pour 1€, ce dernier procédera également au raccordement du système au centre de surveillance EPS.

UN ÉQUIPEMENT HAUT DE GAMME

Auto protégé : une alarme se déclenche en cas d'arrachement ou d'ouverture d'un élément. Le système est également protégé des tentatives de piratage et de brouillage.

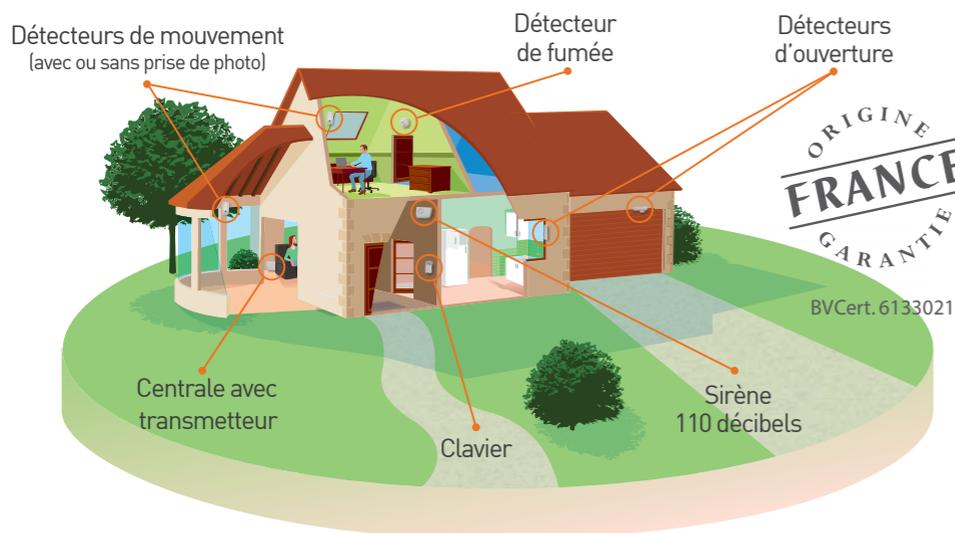
Adapté à votre installation téléphonique : liaison avec le centre de surveillance par téléphonie classique, internet (ADSL, câble, fibre) ou GSM (en option). Ces liaisons peuvent être combinées pour prévenir les risques d'une coupure malveillante.

Adapté à la présence d'animaux domestiques : il permet à 1 animal de moins de 20 kg (ou 2 animaux de moins de 8 kg) de circuler librement dans la zone protégée.

Efficace et complet, il se compose de :

- 1 centrale avec transmetteur intégré
- 1 sirène intérieure
- 1 clavier ou 2 télécommandes
- 4 détecteurs d'intrusion pour une maison ou 2 pour un appartement
- 1 détecteur de fumée

Un exemple d'installation :



EPS S'ENGAGE
POUR VOTRE SÉCURITÉ

DES PROFESSIONNELS A VOTRE SERVICE

La gestion de votre abonnement, l'assistance technique et la mise en oeuvre des services sécuritaires sont réalisés par des professionnels de la sécurité.

UNE DÉMARCHÉ QUALITÉ

Centres de télésurveillance EPS certifiés APSAD, type P3 maillé (sous les n° 163.00.31 et 216.10.31, conformément à la règle APSAD R31). Il s'agit de la plus haute certification délivrée par le CNPP Cert., organisme certificateur par la marque APSAD.

UN GAGE SUPPLÉMENTAIRE DE SÉRIEUX

EPS est filiale d'un grand groupe bancaire français.

RENSEIGNEMENTS & ABONNEMENTS

contactez votre partenaire immobilier ou composez le :

0 369 740 307

[appel non-surtaxé]



N°1 de la télésurveillance en France (source : Atlas de la Sécurité 2016), SAS au capital de 1.000.000 euros - Siège social : 30 rue du Doubs 67100 STRASBOURG - Adressede correspondance : 36 rue de Messines - CS 70002-59891 LILLE CEDEX 9 - R.C.S. Strasbourg n° 338 780 513 - Code APE 80.20Z - N° TVA Intracommunautaire FR 92 338 780 513 - NIF Collectivité St Martin 179886 - L'autorisation administrative délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité en date du 02/12/2013 sous le numéro AUT-067-2112-12-01-20130359358 ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient - Services proposés aux particuliers sous réserve des conditions et limites figurant dans les conditions générales, de disponibilité géographique - Photos non contractuelles - Tarifs TTC au 01/10/2016.



N°1 de la télésurveillance en France

810043 (0000820_1610)



Mon habitation protégée efficacement des **cambriolages** et du **risque d'incendie*** 24h/24

protection vol **IMMO**

* Par détection de fumée.

** Pour 1 euro de plus ajouté au prix d'achat de votre logement, vous souscrivez aux services Protection vol IMMO pour une durée de 6 mois sans payer d'abonnement mensuel (hors frais de communication éventuels, voir conditions générales).

6 Tranquille pendant **MOIS** (pour 1 € de plus**)

UN CAMBRIOLAGE SE PRODUIT EN FRANCE TOUTES LES 90 SECONDES*

Grâce à votre partenaire immobilier, vous avez fait l'acquisition d'une habitation équipée d'un système d'alarme EPS et nous vous en félicitons.

Parce que la sécurité n'est plus une question de chance, il devient important d'optimiser la protection de votre habitation contre les cambriolages et les risques d'incendie.

Avec Protection Vol IMMO, vous tirez le meilleur parti de ce système d'alarme connecté. Que vous soyez présent ou non, votre habitation et vos biens restent sous haute protection.



**AVEC PROTECTION VOL IMMO,
TIREZ LE MEILLEUR PARTI
DE VOTRE ALARME CONNECTÉE
ET BÉNÉFICIEZ D'UNE RÉELLE
TRANQUILLITÉ D'ESPRIT !**

Délégués la protection de votre habitation à des professionnels de la sécurité !
Nous veillons à distance sur votre habitation 24/24. Nous vous informons en cas d'alerte et si nécessaire, intervenons sur place dans les meilleurs délais.

QUI SOMMES NOUS ?

- Protection Vol IMMO est un service opéré par **EPS, N°1 de la télésurveillance** en France et filiale d'un grand groupe bancaire français.
- Nous protégeons au quotidien plus de 375 000 habitations et locaux professionnels et nos procédures sont le résultat de plus de 30 ans d'expérience.
- Nos équipes techniques et sécuritaires sont formées aux métiers de la surveillance et vous apportent leur expertise au quotidien.

* Source : Bulletin annuel de l'ONDRP 2015.

TRANQUILLE PENDANT 3 MOIS
POUR 1 € DE PLUS

EN CAS D'ALARME INTRUSION :

**Vous êtes informé !
...et nous intervenons sur place si nécessaire**

1 Détection et prise de photos

En cas de détection d'intrusion, l'alarme et les photos sont immédiatement transmises au centre de surveillance.

2 Dissuasion

La sirène déstabilise l'intrus et le centre de surveillance procède à l'appel de contrôle sur place.



3 Intervention et sauvegarde

Si nécessaire, un agent de sécurité se rend sur place. En cas d'effraction, les forces de l'ordre sont informées et des mesures de sauvegarde sont organisées (gardiennage).

4 Information de l'abonné

L'abonné ou ses personnes de confiance sont informés (par téléphone, email et SMS) et les photos sont mises à leur disposition.

EN CAS DE DÉTECTION DE RISQUE D'INCENDIE :

Évitons le pire ! Un son incendie normé AFNOR, émis par le détecteur de fumée et par la sirène du système d'alarme, alerte les occupants des lieux afin que ces derniers puissent réagir en conséquence et évacuer les lieux au plus vite. Le centre de surveillance EPS procède à un appel de contrôle.

Si vous êtes absent le centre de surveillance EPS vous informe au plus vite (ou les personnes désignées si vous ne répondez pas). Vous pouvez consulter les photos prises par les détecteurs de mouvement lors de l'alarme (si vous avez opté pour la fonction « photo »). En l'absence d'interlocuteur, un agent de sécurité pourra être dépêché sur place et les pompiers seront alertés si nécessaire.

FONCTIONNEMENT OPTIMAL :

Grâce au contrôle à distance régulier du système d'alarme connecté, vous êtes informé en cas d'anomalie, et si nécessaire un rendez-vous de maintenance est planifié dans les meilleurs délais.

RESTEZ CONNECTÉ

Où que vous soyez, pilotez à distance le système grâce à l'espace abonné en ligne et à l'application mobile EPS (sous réserve de compatibilité).

Leurs principales fonctionnalités :

- **Vérifier l'état du système et l'activer à distance**
- **Visualiser les photos prises par les détecteurs** en cas d'intrusion ou de détection de fumée,
- **Être informé des mises en marche/mises à l'arrêt du système** par email ou SMS pour être assuré du retour d'un enfant après l'école, par exemple.



APRÈS
LES 3 PREMIERS MOIS

Reconduisez votre abonnement et choisissez la formule de service qui vous correspond :

Formule

CONFORT : 12.50€^{TTC}/MOIS

- TÉLÉSURVEILLANCE 24H/24
- + INFORMATION EN CAS D'ALARME INTRUSION
- + INFORMATION EN CAS DE DÉTECTION DE FUMÉE

Formule

SÉRÉNITÉ : 22.50€^{TTC}/MOIS

- TÉLÉSURVEILLANCE 24H/24
- + DÉPLACEMENT D'UN AGENT DE SÉCURITÉ SI NÉCESSAIRE
- + INFORMATION DES FORCES DE L'ORDRE SI EFFRACTION
- + INFORMATION EN CAS DE DÉTECTION DE FUMÉE

Si vous choisissez de ne pas poursuivre le service : le système d'alarme ainsi que le détecteur de fumée fonctionneront toujours localement (le service de télésurveillance sera désactivé).